

## Mahamet Ali

<b>Cote de référence</b>	FR ANOM COL H 1304
<b>Code de communication</b>	zone générique = FM, zone cote = H1304/mahametal
<b>Condamné en</b>	1890
<b>Envoyé en</b>	Obock
<b>N° matricule</b>	1 / 5

### Informations

*Condamné aux travaux forcés pour une courte durée, a pris le matricule N°1 (sur le dossier) bien qu'il ait déjà été attribué auparavant*

### Communicabilité

*Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).*